

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 21 mai 2014 — Vol. 44 N° 2

Président de l'Assemblée nationale : M. Jacques Chagnon

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée Débats de toutes les commissions parlementaires Pour une commission parlementaire en particulier	145,00 \$ 500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier Index (une session Assemblée et commissions)	100,00 \$ 30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles 1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85 Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754 Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante: www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 21 mai 2014 — Vol. 44 N° 2

Table des matières

Allocution d'ouverture Le Lieutenant-gouverneur	15
Affaires du jour	
Affaires prioritaires	
Discours d'ouverture	16
M. Philippe Couillard	16
Motion proposant que l'Assemblée approuve la	
politique générale du gouvernement	25
Ajournement	25

Le mercredi 21 mai 2014 — Vol. 44 N° 2

(Quinze heures onze minutes)

Le Président : Nous allons nous recueillir quelques instants.

Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

Nous allons accueillir dans quelques instants le lieutenant-gouverneur, et je vous prie de bien vouloir demeurer à vos places jusqu'à temps que le lieutenant-gouverneur arrive.

Mesdames et messieurs, vous êtes priés de vous lever pour accueillir le lieutenant-gouverneur.

M. Provençal (Jean-François): Mmes et MM. les députés, Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Québec.

Allocution d'ouverture

Le Lieutenant-gouverneur

Le Lieutenant-gouverneur: Veuillez vous asseoir.

M. le Président de l'Assemblée nationale, M. le premier ministre, M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, Mme la députée de Gouin, Mmes et MM. les ministres, Mmes et MM. les députés, distingués invités, mesdames et messieurs, notre histoire parlementaire continue de s'écrire, et l'ouverture de cette 41e législature de notre Assemblée en constituera une nouvelle tête de chapitre.

Je tiens à féliciter tous les membres de l'Assemblée nationale, qui ont su obtenir la confiance de leurs concitoyens et concitoyennes. Je ne doute pas que vous aurez la grandeur, l'écoute et le sens du devoir pour les représenter avec justice et dignité. Représenter ses concitoyens est une fonction noble, vous en mesurez tous et toutes l'importance. Et choisir ses représentants est un privilège immense, vous le savez aussi, un privilège qui, encore aujourd'hui, n'est offert qu'à une fraction de la population de la planète. À cet instant même où une nouvelle législature est ouverte chez nous, il m'importe d'avoir une pensée pour les peuples qui n'ont pas cette capacité de choisir leurs gouvernants et pour lesquels ce que nous sommes en train de faire ici est une impossibilité absolue chez eux. Réalisons cette chance que nous avons de vivre en démocratie

Le 7 avril dernier, dans un moment culminant de cette expression démocratique, les Québécoises et Québécois ont décidé de confier la responsabilité gouvernementale au parti qui assumait, dans la législature précédente, le rôle de l'opposition officielle. La répartition des sièges a donné lieu à la formation d'un gouvernement majoritaire, stable mais qui aura devant lui une forte opposition. Chaque parti présente de nouvelles et de nouveaux députés. Je leur souhaite de tout coeur la bienvenue. Je comprends que ces moments sont, pour elles et pour eux, chargés d'émotion. Par bonheur, ils pourront compter sur l'appui de leurs collègues plus expérimentés pour se familiariser aux rouages de ce nouveau forum qu'est l'Assemblée nationale.

On aura noté l'absence d'un de ceux-là, le député de Saint-Jérôme, qui a été victime d'un malencontreux accident et qui est actuellement hospitalisé. Au nom de tous, si vous me permettez, je lui souhaite un prompt rétablissement et une entrée parlementaire dans les meilleurs délais.

Face aux nombreux défis auxquels le Québec est confronté et alors qu'une nouvelle législature commence, je voudrais avant tout vous transmettre un message de confiance. M. le premier ministre, je vous souhaite du succès dans la conduite de votre gouvernement. Les objectifs que vous vous êtes fixés sont ambitieux mais réalistes. Le gouvernement fait face à un problème sérieux en ce qui a trait aux finances publiques, on doit s'attendre à une rigueur budgétaire pour corriger la situation. Une réévaluation des programmes gouvernementaux est devenue nécessaire. Le déficit budgétaire anticipé doit rapidement être résorbé.

Les actions que le gouvernement doit prendre ne devraient toutefois pas réduire, dans la mesure du possible, les services à la population. Les secteurs de la santé et de l'éducation en particulier seront sollicités dans cette opération, puisqu'ils commandent à eux seuls une partie très importante du budget de l'État. Des domaines tels la gouvernance municipale, les régimes de retraite, la question de l'orientation à privilégier pour les personnes en fin de vie, entre autres, nécessitent des actions qui trouveront vite une issue.

D'autres éléments du programme du gouvernement seront soumis à la considération de l'Assemblée. Parmi ceux-là, notons des propositions de mesures touchant notamment la transparence des actions gouvernementales et l'intégrité dans les institutions publiques. Notons également les mesures visant à relancer l'économie, soutenir les régions et les PME.

Ainsi, au moment même où le gouvernement s'attardera à atteindre le déficit zéro, il proposera des moyens qu'il jugera les plus efficaces pour susciter plus de croissance économique et plus d'emploi. Oui, nous pouvons : c'est l'appel que le gouvernement fait à tous pour renouer avec la prospérité à laquelle nous aspirons comme Québécois.

M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, Mmes et MM. les députés de l'opposition en particulier, vous assumez, vous aussi, un rôle de première importance. En effet, notre parlementarisme repose sur des débats contradictoires. La vision du gouvernement doit nécessairement heurter le point de vue contraire pour que de ce choc émerge la lumière dans la conduite du Québec. Ces débats vigoureux et respectueux, nous l'espérons, s'ils animent ce salon bleu, devront se transformer en une véritable collaboration à l'occasion des travaux en commission, notamment.

Est-il bon de rappeler que le Québec est une grande démocratie? Notre Parlement est l'un des plus anciens au monde, et nous en sommes très fiers. En même temps, la société québécoise est dynamique et engagée dans tous les grands

courants qui définissent l'avenir. Dans de nombreux domaines, nous nous situons à l'avant-garde mondiale. Le Québec a tous les atouts pour poursuivre son développement, et vous avez pour rôle de guider ce développement afin que sa mise en oeuvre contribue à l'amélioration de la vie de l'ensemble des Québécois.

Il me reste à vous souhaiter à tous et à toutes le meilleur des succès au cours de ce mandat que vous avez reçu de la population. Vous avez été élus pour mettre en oeuvre des objectifs et des convictions qui vous honorent, quoique ces objectifs et ces convictions puissent parfois être divergents. Je formule enfin le voeu que les citoyennes et les citoyens du Québec soient les premiers bénéficiaires du travail parlementaire que vous entamez aujourd'hui. Merci de votre attention et bon travail.

• (15 h 20) •

Le Président : Mmes et MM. les députés, vous êtes priés de vous asseoir. Je vais demander maintenant à M. le premier ministre...

Hein, on va ramener le sergent d'armes, je n'ai pas la masse.

Des voix : ...

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Discours d'ouverture

Voilà. Alors, j'invite maintenant M. le premier ministre à prononcer le discours d'ouverture de la première session de la 41e législature. M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: Merci, chers collègues. M. le Président, M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, mesdames, monsieur représentants de Québec solidaire, chers collègues parlementaires, distingués invités, parmi lesquels M. le premier ministre Johnson, chères Québécoises, chers Québécois.

Le 7 avril dernier, les Québécoises et les Québécois nous ont accordé leur confiance pour les quatre prochaines années. Aujourd'hui, j'ai l'honneur de m'adresser à cette Assemblée à titre de premier ministre afin de tracer les grandes lignes des actions que notre gouvernement entend mener pour que le Québec puisse se développer et prospérer. En le faisant, j'ai pleinement conscience du fait que, de ce fauteuil, se sont aussi levés avant moi 29 hommes et une femme qui ont, chacun à leur manière, contribué au progrès du Québec.

Mme Pauline Marois est la première femme à avoir occupé la fonction de première ministre du Québec. Elle aura tracé la voie pour que d'autres Québécoises occupent à nouveau ce fauteuil. Je tiens à le souligner et à l'en remercier au nom des Québécoises et des Québécois.

Vous savez, le parcours d'une vie, tout comme l'action politique, comporte des moments charnières. Souvent, c'est une rencontre qui, en apparence toute simple, prend une grande importance, car elle se situe dans un contexte et dans un état d'esprit particuliers. Pour moi, ce moment s'est produit un soir de mars dernier, lors d'un rassemblement au cours de la campagne électorale que nous venons de vivre.

Le 18 mars dernier, j'ai fait la connaissance d'une jeune femme des Îles-de-la-Madeleine employée du centre communautaire de Grosse-Île. Ce soir-là, elle s'est adressée aux Madelinots et à notre équipe, et ses mots sont restés gravés en moi. Écoutons-la : Je voudrais, disait-elle, que tous les pêcheurs de ma famille puissent payer leurs factures parce qu'ils reçoivent un prix équitable pour le homard; que mon frère, qui est un constructeur de bateaux, ait des bateaux à construire de septembre à avril; que mon autre frère, qui est un électricien, ne soit pas mis à pied en raison du manque de travail; que mes amis reviennent à la maison parce que l'économie s'est suffisamment diversifiée pour avoir besoin de leurs compétences; et que je puisse enfin acheter ma maison parce que je n'aurai plus à m'inquiéter de ne pas avoir un emploi l'année prochaine.

À travers elle, c'étaient les Québécois et en particulier notre jeunesse qui parlaient. Mme Nancy Clark est avec nous cet après-midi dans la tribune. J'invite cette Assemblée à saluer sa présence. C'est pour ce message, pour cette raison que nous sommes toutes et tous présents dans cette Assemblée aujourd'hui. Des mots simples, des inquiétudes bien concrètes auxquelles nous devons apporter des réponses.

• (15 h 30) •

Bien sûr, on vient en politique pour de grandes idées aussi, pour des visions sur l'avenir du Québec, mais avant tout, rappelons-nous, pour les gens de chez nous. Ce soir-là, Mme Clark a exprimé en quelques mots la signification de la responsabilité qui nous a été confiée par la population. Cette responsabilité, c'est celle de soutenir les familles afin qu'elles réalisent leurs projets, qu'elles puissent vivre là où elles le veulent, entourées de ceux qu'elles aiment. Ça semble peu peut-être, mais, au contraire, c'est beaucoup. À travers cette voix, c'est le Québec qui nous parle. Prenons le temps de bien écouter celles et ceux qui nous ont élus ici pour les représenter et montrons-leur surtout que nous avons bien entendu.

Je vous ai entendu, hier, M. le Président, avec plaisir, citer Montaigne. Ce compagnon de vie, pour moi encore très utile après cinq siècles qui nous séparent de son époque, a écrit — et voilà des mots qui s'appliquent à une Assemblée parlementaire : «La parole est moitié à celuy qui parle, moitié à celuy qui [...] escoute.»

Diriger un gouvernement, c'est un peu comme bâtir un édifice. Il faut des fondations solides, des colonnes robustes et un toit qui protège des intempéries. Mais il faut d'abord un terrain fertile. Nous avons tant d'avantages à

exploiter, tant d'occasions à saisir. Savons-nous assez, M. le Président, que, sur les 15 000 universités de la planète, Montréal en compte deux, de langues différentes, qui sont dans le top 100 mondial? Vous ne verrez pareille chose nulle part ailleurs en Amérique, nulle part ailleurs en Europe. Seules Montréal et Hong Kong ont deux universités, de langues différentes dans l'élite mondiale.

Nous avons des leaders de calibre international dans de grandes industries, allant de l'aluminium à l'aérospatiale, en passant par les hautes technologies. Nous avons des ressources, de l'énergie renouvelable en abondance. Nos créateurs sont abonnés aux oscars et à Cannes et associés aux plus grands événements du monde. Notre main-d'oeuvre est compétente, parfois bilingue, voire polyglotte. Et nous sommes, sur le plan géographique et culturel, un trait d'union entre l'Europe et l'Amérique.

Le Québec a tous les atouts pour être de ces grands mouvements qui marquent l'histoire. Notre travail, c'est d'en libérer tout le potentiel et de combiner ces avantages dans un véritable élan vers la prospérité. Si vous le voulez, dessinons cet édifice en pensée, nommons ses éléments puis attardons-nous à chacun d'entre eux.

Notre fondation est constituée de trois blocs : un ton et un comportement marqués par le respect et l'écoute; la transparence dans nos actions et notre utilisation des fonds publics; et l'intégrité de nos administrations publiques. Sur cette fondation s'appuient deux colonnes robustes : des finances publiques saines et équilibrées et aussi une économie en croissance, créatrice d'emplois de qualité partout au Québec. Puis une toiture qui rassemble les valeurs communes de notre société : une société plus juste et équitable, l'ouverture sur le monde et l'inclusion, la défense et la promotion du Québec au Canada et dans le monde. Mais procédons dans l'ordre, mettons d'abord en place les fondations.

M. le Président, on l'a dit à plusieurs reprises, on l'a dit hier, nous formulons tous l'espoir que nos débats se déroulent dans une ambiance de respect réciproque et d'écoute. Vous savez, lorsque les citoyens assistent à un échange d'invectives plutôt qu'à un véritable débat, elles et ils cessent de nous écouter. Comme on dit chez nous, ils changent de poste. Bien sûr, il y a et il y aura entre nous des différences marquées sur certains enjeux ou sur les orientations à donner au Québec. C'est sain, c'est nécessaire et ça permet aux citoyens d'exercer un jugement éclairé sur notre travail. Mais souvenons-nous que, lorsqu'on tente de rabaisser l'autre, c'est souvent soi-même que l'on ternit.

Nous traversons une période marquée par le cynisme et l'ébranlement de la confiance envers nos institutions publiques. Plusieurs actions ont été posées au cours des dernières années pour y remédier, plusieurs lois, d'ailleurs, ont été adoptées à l'unanimité dans cette Chambre. Les gouvernements qui se sont succédé ont agi en continuité, il nous faut donc poursuivre le travail dans le même esprit.

La commission Charbonneau en cours actuellement le montre bien, le mode de financement politique, dont nous étions fiers à juste titre en 1977, comportait des failles. Au cours des dernières années, nous avons étendu les pouvoirs du Directeur général des élections, interdit et pénalisé la pratique des prête-noms et, plus récemment, redonné au financement politique sa vocation première en limitant les contributions à 100 \$\\$ et en le rendant largement public. C'était bien, c'était nécessaire. Il faudra bien sûr rester vigilants. Le mode d'attribution des contrats publics est aussi sous examen, on le voit, plusieurs améliorations pourraient devoir s'ajouter à ce qui a déjà été accompli. M. le Président, la commission présidée par la juge France Charbonneau accomplit un travail essentiel. Prenons ensemble l'engagement que ses recommandations seront débattues, étudiées et mises en place, dans cette Assemblée, de façon non partisane et, souhaitons-le, unanime.

Le meilleur remède à l'obscurité, c'est la lumière et la transparence. Le moment d'un autre changement de culture est venu. Je désire que notre gouvernement soit le premier gouvernement véritablement ouvert et transparent de l'histoire du Québec. Les citoyens ont le droit de savoir, c'est leur maison, c'est leur argent. Nous avons donné un mandat spécifique au ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques : réviser les lois et règlements qui touchent l'accès à l'information, la divulgation des informations relatives aux contrats, aux dépenses et aux engagements de l'État et de ses représentants. Nous voulons que les Québécois sachent ce qu'il en coûte, qu'il s'agisse de construction, de services professionnels, d'investissement, de dépenses de déplacement, d'activités de formation ou de ressourcement. Les renseignements sur ces éléments de même que les coûts et les échéanciers des projets devront être divulgués de façon proactive, et nous ferons en sorte qu'à l'approche de la prochaine élection, dont nous connaissons la date, les Québécois et les formations politiques aient devant eux un portrait indépendant et complet de la situation des finances publiques. Il faut que la transparence soit la plus entière possible et qu'elle ne trouve comme limite que la protection de la vie privée. L'argent que nous engageons, c'est celui que nos concitoyennes et concitoyens ont durement gagné. Respectons leurs efforts, soyons dignes de leur confiance et donnons-leur l'information qui leur permettra de juger de l'administration des fonds publics.

Sur cette fondation, plaçons maintenant les colonnes de l'édifice: des finances publiques saines et une économie en croissance. L'une ne va pas sans l'autre. M. le Président, nous devons nous libérer de la menace qui enchaîne notre liberté de faire des choix. Si rien n'est fait, le déficit budgétaire du Québec dépassera les 5 milliards de dollars en 2014-2015 et serait de plus de 7 milliards de dollars en 2015-2016. Cela ne se produira pas. Notre gouvernement demeure fermement engagé sur la voie de l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

Et plusieurs l'ont dit, notre défi budgétaire est maintenant structurel. Mais que voulons-nous donc dire au juste par ces mots, «déficit structurel»? Quelque chose que toutes les familles comprennent très bien. D'abord, trois chiffres, 20, 23, 27, qu'on a répétés souvent. Le Québec représente 23 % de la population du Canada mais 20 % de son économie, et nous engageons 27 % des dépenses des provinces. Bref, depuis des années, nous dépensons plus que nos revenus nous le permettent. Il faut donc gérer les dépenses avec la plus grande rigueur et augmenter la colonne des revenus non pas en imposant davantage, mais en créant plus de prospérité, tout en ramenant nos dépenses au niveau de nos moyens réels.

Nous avons, M. le Président, tendu au maximum les élastiques de l'endettement et de la fiscalité, mettant ainsi en péril notre compétitivité par rapport à nos voisins. Notre État est très présent dans l'économie; il faut lui redonner son

rôle de partenaire, de navigateur plutôt que d'exécutant. Lorsqu'il investit dans un projet, il faut que les risques soient répartis équitablement entre nos partenaires et le contribuable.

Au cours des demières années, nous avons débattu de mesures ponctuelles sous un gouvernement et un autre, mais les vraies réformes ont été repoussées parce que ce Parlement était divisé. Ce qui aurait été souhaitable il y a 15 ans, ce qui aurait été nécessaire il y a 10 ans devient aujourd'hui une urgence. Je crois que la grande majorité des députés de cette Chambre reconnaissent cette urgence, et c'est notre devoir d'y répondre. C'est là, dans ce déséquilibre structurel, que se trouve la plus grande menace à notre liberté de choix. Il faut s'affranchir de cette menace.

Le budget à venir sera un premier pas, il orientera le gouvernement vers ses priorités. Il visera un objectif incontournable : le Québec atteindra l'équilibre budgétaire en 2015-2016, et nous mettrons en place les changements nécessaires à la correction de nos problèmes structurels. Je l'ai dit et je le répète : L'heure n'est plus aux changements cosmétiques, il faut agir de façon ferme et décisive. Nous le ferons. L'équilibre budgétaire, une fois acquis, permettra au gouvernement de dégager les marges de manoeuvre. Ces sommes seront affectées à parts égales au remboursement de la dette et à la réduction du fardeau fiscal des Québécois en commençant par la taxe santé. C'est la destination que nous atteindrons ensemble.

Comme je l'ai évoqué, nous effectuons présentement des compressions pour contenir le déficit. Il faut se sortir de ces contorsions annuelles de plus en plus pénibles. Elles déçoivent les citoyens, elles démobilisent les employés de l'État, elles déstabilisent les organismes publics. Pour y arriver, nous avons d'abord imposé, dès notre arrivée, le principe du cran d'arrêt sur les dépenses dans l'ensemble du gouvernement. La logique est simple : aucun nouveau programme ne sera autorisé sans la réalisation d'une économie équivalente ailleurs dans l'appareil de l'État. Cette meilleure mesure est d'ailleurs en place. Au moment où nous nous parlons, elle engage tous les organismes de l'État. C'est un coup de frein. Apprenons aussi ensemble que la démonstration d'un besoin ne signifie pas l'engagement automatique de l'État, que, si un nouveau programme doit être créé, il n'a pas à être le plus généreux ou le plus coûteux pour que notre sens de la démocratie et de la solidarité soit démontré. Mais il faudra plus, il faudra mieux, il faut une approche plus constructive, qui va changer la culture de l'État.

Deux importantes commissions seront mises en place dans un proche avenir. La première recommandera les changements à apporter à notre fiscalité de façon à ce qu'elle demeure équitable, mais encourage davantage le travail, l'effort, l'investissement et la création d'emplois. Ses travaux porteront autant sur le régime fiscal des particuliers que sur celui des entreprises. Ses recommandations seront publiques, ouvertes à un espace de débat puis mises en place de façon progressive dès le budget 2015-2016.

Plus qu'un simple instrument de prélèvement, notre fiscalité doit être un outil de développement en cohérence avec nos objectifs de croissance économique. Le régime de soutien aux entreprises sera revu en profondeur. Les sommes importantes qui y sont consacrées ne donnent clairement pas le niveau de résultat souhaité. Partout au Québec, les entrepreneurs m'ont dit souhaiter la révision de ce régime fiscal, de ce soutien, la simplification de leur fiscalité et également de leurs relations avec l'État. Pour les particuliers, nous voulons que la fiscalité fasse en sorte qu'il soit avantageux de travailler, d'avoir une promotion ou une augmentation de salaire. Notre objectif, c'est clair, est la réduction du fardeau fiscal, particulièrement celui des familles de la classe moyenne. Je me souviens très bien de cet entrepreneur de Repentigny qui me racontait sa surprise lorsqu'une de ses employées avait refusé une augmentation de salaire, car, disait-elle, ça n'en valait pas la peine. D'autres ailleurs me l'ont répété, et, si on faisait le calcul, on s'apercevrait malheureusement que c'est vrai. Une révision en profondeur est nécessaire. Par cette réforme, nous étudierons les pratiques en vigueur ailleurs dans le monde pour nous comparer et nourrir notre réflexion. Nous rechercherons le meilleur équilibre entre l'impôt sur le revenu, la taxation et la tarification. Nous voulons une fiscalité concurrentielle qui stimule, qui mobilise, qui bâtit.

• (15 h 40) •

La deuxième commission sera permanente. Il s'agit de mettre en place un mécanisme et surtout une culture d'évaluation permanente des programmes et des façons de faire dans nos services publics. Nous savons tous que les programmes gouvernementaux et les organismes publics sont créés avec les meilleures intentions. Nous savons aussi que, sitôt créé, un programme devient un acquis, et que, sitôt formé, un organisme tend à grandir. Nous savons aussi que plusieurs de ces programmes nous sont précieux, car ils participent à notre recherche d'une plus grande équité et expriment notre solidarité. Il faut donc, là encore, trouver l'équilibre nécessaire à leur pérennité. Certains programmes seront jugés pertinents, mais insuffisamment pourvus en ressources; d'autres, au contraire, devront être revus en profondeur. Là encore, ces recommandations seront présentées publiquement, mais on sait, M. le Président, que, dans ce genre d'action, les consensus sont difficiles. Le gouvernement écoutera les divers points de vue, mais agira de façon nette et décisive. Dans tous les cas, les services destinés aux personnes les plus vulnérables de notre société et la sécurité de la population seront l'obiet d'une attention particulière.

Le dialogue, M. le Président, sera animé et les décisions, parfois difficiles, souvent difficiles. Les décisions seront prises. Des voix s'élèveront au nom de la protection des acquis, et je le comprends très bien, mais je vais, à mon tour, proposer de réfléchir un instant sur la notion d'acquis, à ceci près, toutefois, que je vais me permettre de scinder le mot pour en faire une question : À qui? À qui ou à quelle génération allons-nous envoyer la facture si nous n'agissons pas? À qui allons-nous pouvoir demander de négocier à des taux normaux nos emprunts si nos finances publiques sont hors de contrôle? À qui allons-nous confier la conduite de nos affaires si nous n'avons pas le sens des responsabilités d'y voir nous-mêmes?

Les prochaines années seront également marquées par le renouvellement des ententes collectives qui lient l'État et la fonction publique. Nous aborderons ce renouvellement avec ouverture et respect. Parce que nous les considérons comme de véritables partenaires, nous proposerons aux organisations syndicales de nouvelles façons de faire, nous

proposerons également de partager les difficultés et les bénéfices, comme le font de véritables partenaires. Il faut continuer de faire en sorte que notre jeunesse soit attirée par le service public et que nous en préservions l'expertise.

M. le Président, pour équilibrer le budget, il faut également augmenter les revenus de l'État, donc soutenir la croissance de notre économie. Notre gouvernement est mobilisé par la relance de l'économie et de l'emploi. Notre objectif demeure la création, au Québec, de 250 000 emplois au cours des cinq prochaines années. Le Conseil des ministres incarne cette intention. La moitié des ministres de notre gouvernement ont pour mission de bâtir une économie plus forte qui va créer des emplois dans toutes les régions.

Nous avons recréé le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations pour avoir une vision d'ensemble de tous les gestes à poser, pour relever nos défis en matière de productivité et d'innovation, pour tirer avantage de l'ouverture des marchés, pour faire une utilisation stratégique de cet acquis extraordinaire que sont nos surplus d'énergie. Ce sera un levier, un avantage concurrentiel pour attirer les investissements industriels et renforcer notre base manufacturière. Nous poursuivrons également les efforts des deux derniers gouvernements dans le but d'électrifier les transports, aussi pour développer une stratégie de développement de la filière de l'aluminium afin de tirer avantage de la demande croissante et du caractère renouvelable de l'énergie qui, chez nous, est mise à contribution pour sa production.

Dans le contexte de notre démographie, où déjà le nombre de personnes en âge de travailler décroît, notre productivité, pour augmenter, doit s'appuyer sur une participation maximale au marché du travail. Ça signifie une formation technique modernisée, inspirée de ce qui se fait de mieux, et la valorisation des métiers d'avenir auxquels cette formation donne accès, l'inclusion et la rétention de tous et de toutes au marché du travail, notamment les travailleurs expérimentés, les femmes dans les métiers non traditionnels, les autochtones et les personnes vivant avec un handicap, aussi le caractère incontournable d'une immigration soutenue, bien formée, prête à l'emploi, dont les compétences sont davantage reconnues.

M. le Président, nous n'avons pas attendu pour agir, vous le savez. Déjà, nous avons annoncé un programme de rénovation domiciliaire pour créer de l'emploi dans toutes les régions et améliorer la qualité de vie de nos familles. Nous allons aussi accélérer les investissements dans les infrastructures, parce que les besoins sont criants, oui, mais aussi parce qu'une économie moderne doit s'appuyer sur des infrastructures de qualité. Nous allons continuer de soutenir nos secteurs d'excellence en partenariat avec les entreprises et accompagner le secteur manufacturier, qui innove, exporte et participe aux grandes chaînes de valeur mondiale. Nous allons appuyer les PME, qui sont au coeur de notre économie. Il y a, au sein du gouvernement, un ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises parce qu'elles représentent 50 % des emplois, mais, plus encore, près de 80 % des nouveaux emplois. Nous allons faciliter la création d'entreprises, l'investissement, l'exportation et le transfert à la génération suivante.

L'entrepreneuriat, ça commence par un rêve. Nous serons les partenaires de nos jeunes entrepreneurs, aussi de l'entrepreneuriat féminin, pour qu'ils puissent faire et qu'elles puissent faire de leurs idées des entreprises. Notre avenir est dans les mains des jeunes qui osent, cette génération qui a grandi avec une tablette dans la main et des amis au bout du monde. Ils sont ce Québec mondialisé, ils sont ceux et celles dont nous avons besoin pour faire rayonner le Québec aux quatre coins de la planète. Le même ministre des PME est aussi responsable de l'Allègement réglementaire. Nous allons réduire la paperasserie inutile et le fardeau réglementaire auxquels nos entrepreneurs sont soumis : un dossier et un interlocuteur unique pour chaque entreprise et mieux encore. J'invite les entrepreneurs à nous faire part de leurs idées à partir de leur vécu quotidien.

M. le Président, l'économie du Québec doit croître partout. Nous donnerons à la métropole et à la capitale nationale les moyens de jouer pleinement leur rôle tout en revoyant en profondeur la relation entre Québec et les municipalités, dans l'esprit de la pleine reconnaissance de ce palier local de gouvernance. Pour relancer notre économie, il faut aussi faciliter la prise de décision, faire en sorte que les projets débloquent, mieux partager les responsabilités à l'intérieur du Québec. Nous voulons que l'organisation même du Québec soit dynamisée. C'est le sens du mandat confié au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Nous désirons refonder le partenariat entre Québec et les municipalités, bannir le terme «créature» et envisager l'avenir sur la base de deux ordres de gouvernement qui ont leurs responsabilités propres et qui travaillent ensemble au service du même contribuable. Nous allons reconnaître nos principaux moteurs économiques et culturels. Nous soumettrons donc à cette Assemblée un projet de loi sur la ville de Montréal et un autre sur notre capitale nationale. Nous voulons leur attribuer des pouvoirs accrus et des moyens financiers afin qu'elles puissent rivaliser à armes égales avec les autres grandes villes d'Amérique du Nord.

Notre gouvernement sera aux côtés de notre métropole dans ses efforts de restauration d'un sain climat d'affaires. À cette fin, nous déposerons, dans les meilleurs délais, un projet de loi visant à créer le poste d'inspecteur général de la ville de Montréal et, bien sûr, nous participerons activement à la planification des fêtes du 375e anniversaire de Montréal.

M. le Président, il y a de nombreux et importants projets de transport collectif dans la grande région de Montréal. Il importe de donner un angle régional à leur mise en ordre de priorité, à leur cohérence et à leur planification. Dans cet esprit, j'ai demandé au ministre des Transports, responsable de la région de Montréal, de coordonner une réflexion stratégique en collaboration avec le ministre des Affaires municipales, responsable de la Montérégie et la ministre de la Famille, responsable de la région de Laval. Leur mandat est de réviser les rôles et responsabilités respectifs de l'Agence métropolitaine de transport et de la Communauté métropolitaine de Montréal en ce qui a trait à la planification et à l'exécution de ces projets d'une importance cruciale pour la région de Montréal et, bien sûr, pour le Québec tout entier.

Nous entendons également saisir l'occasion du renouvellement du partenariat fiscal et financier pour conclure un nouveau contrat avec l'ensemble des municipalités du Québec. Cette relation renouvelée inclura le partage des redevances pétrolières, gazières et minières avec les communautés locales afin que celles-ci captent et gèrent elles-mêmes une part de la richesse extraite de leurs territoires au bénéfice de la formation, de la création d'emplois et de la promotion touristique. Nous aiderons les villes à faire face à leurs obligations. Nous proposerons un projet de loi qui cherchera à régler le problème de solvabilité des régimes de retraite municipaux qui totalisent des déficits de 5 milliards de dollars. Nous

voulons donner toute la chance à la négociation, tout en prévoyant un mécanisme pour trancher lorsque ce sera nécessaire. Dans cet enjeu avec les syndicats et les municipalités, il y a un troisième partenaire, le contribuable, qui est le premier pénalisé par l'instabilité des régimes de retraite municipaux. Nous penserons à ces contribuables, M. le Président, dans la solution de ce problème.

• (15 h 50) •

Dans nos régions, l'économie repose sur nos PME mais aussi sur des secteurs traditionnels, comme l'agriculture, la forêt et le tourisme, qu'il faut continuer à moderniser; l'agriculture, en soutenant l'innovation, le transfert et la relève. La signature prochaine de l'accord de libre-échange Canada-Union européenne sera largement positive pour nos agriculteurs, mais nous sommes conscients des enjeux spécifiques qui touchent nos producteurs laitiers et nos fromagers. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation verra à assurer que leurs intérêts soient reconnus et défendus.

La forêt est redevenue un secteur d'avenir. Nous avons voulu, dès le début de notre gouvernement, lui donner un signal d'appui réel et concret. Nous avions pris l'engagement de nommer un ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs; cet engagement a été tenu. D'ailleurs, une des premières décisions de notre gouvernement a été d'augmenter les budgets consacrés aux travaux sylvicoles, et, bien sûr, ces efforts se poursuivront.

Et aussi le tourisme, un secteur économique important pour le Québec au moment où la concurrence est vive. M. le Président, nos régions, nos milieux ruraux seront également synonymes de modernité. Nos paysages sont magnifiques, et nous convions les Québécoises, les Québécois, celles et ceux qui viendront d'ailleurs à les contempler. Mais, au-delà de la carte postale, il y a des communautés, des familles qui y vivent, des jeunes qui veulent y revenir, des régions qui, elles aussi, revendiquent leur part d'espoir. Nous y répondrons, M. le Président. Ça doit se faire, bien sûr, en exploitant nos ressources naturelles de façon durable.

Le gouvernement entend aborder la filière des hydrocarbures de façon intégrée et cohérente, en lien avec les trois piliers du développement durable : le développement économique, l'équité sociale, les impacts sur l'environnement. C'est pourquoi, comme nous nous y étions engagés, nous allons amorcer une véritable et rigoureuse évaluation environnementale stratégique de l'ensemble de la filière des hydrocarbures. Dans ce dossier, nous devons savoir où nous voulons aller, avec qui et à quelles conditions. Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles procédera bientôt à une annonce en ce sens en collaboration avec le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques.

D'ailleurs, notre gouvernement entend conserver au Québec son rôle reconnu de leader dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques. Le marché naissant du carbone arrive à un tournant majeur; il est important de poursuivre nos efforts et de rallier les partenaires qui, depuis sa naissance, se sont éloignés de cette initiative québécoise. Nous mettrons en oeuvre le plan d'action sur les changements climatiques avec comme objectif de réduire de 20 % les émissions québécoises de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 1990 d'ici 2020.

Le développement durable encourage l'excellence et les sources d'innovation. Il ne faut pas le voir comme un frein au développement, mais comme le catalyseur d'une meilleure croissance. Pour ce faire, nous allons notamment maintenir le projet d'électrification des transports qui avait été lancé en 2011 par le précédent gouvernement libéral et poursuivi par le gouvernement du Parti québécois, intensifier les efforts d'efficacité énergétique, favoriser l'utilisation du gaz naturel en lieu et place du diesel et du mazout et poursuivre la mise en place du marché du carbone.

Pour fortifier la remise en marche des moteurs de notre économie, deux grands projets seront lancés : la stratégie maritime et la relance du Plan Nord. Nous avons d'ailleurs nommé, au sein du gouvernement, un ministre responsable de l'Implantation de la stratégie maritime, le député de Rivière-du-Loup et ministre délégué aux Transports. Pourquoi? Parce que nous voulons que le Québec soit la grande plaque tournante du commerce transatlantique. L'occasion est belle, le Canada et l'Union européenne finalisent un traité de libre-échange tandis qu'au sud l'élargissement des écluses du canal de Panamá va accroître le trafic des très grands navires marchands. Toutes nos régions côtières vont en bénéficier, nos chantiers navals vont augmenter leurs activités. Oui, M. le Président, nous allons nous remettre à construire et à réparer des bateaux au Québec. Et, en Montérégie, là où le fleuve rejoint la voie maritime, nous aménagerons un centre de transbordement international.

Mais la stratégie maritime, c'est aussi la pêche durable, l'aquaculture, les biotechnologies marines, le tourisme de croisière et la formation d'une main-d'oeuvre prête à occuper les emplois d'avenir de tout ce domaine. Le Québec est né de son rapport à la mer; c'est aussi une part de notre avenir.

Nous avons nommé un ministre responsable du Plan Nord parce que nous allons relancer ce grand projet de développement durable. Le député de Mont-Royal, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, a reçu ce mandat. Nous vous soumettrons un projet de loi pour créer la Société du Plan Nord. Elle aura pour mission de coordonner le développement, de veiller aux retombées locales et au respect de nos partenaires, les Premières Nations et les Inuits. Ce grand projet, c'est aussi pour eux, pour nous, pour notre alliance historique de nation à nation. Ce nouveau Plan Nord s'appuiera sur un bureau de commercialisation. Sa fonction sera de rendre disponibles aux entreprises de toutes les régions les besoins en fournitures et équipements pour que le développement du Nord profite à tout le Québec. Et nous porterons, M. le Président, une attention particulière aux éléments dont l'opinion publique a été saisie, notamment la situation des autochtones, le développement social du Nord et l'impact sur les femmes.

Nous avons nommé un ministre délégué aux Mines, le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, également responsable de sa région, parce que nous dirons bienvenue à l'industrie minière, à qui nous assurerons des règles stables et prévisibles, mais de qui nous exigerons, bien sûr, les meilleures pratiques.

M. le Président, par notre action économique, nous viserons à créer un contexte propice à l'investissement et à la croissance en tirant sur les bons leviers, en réalisant les bons investissements stratégiques, en nous donnant les bonnes orientations politiques. Mais souvenons-nous que ce sont les entreprises qui créent la richesse et les emplois, ce sont les

entreprises qui vont concrétiser la relance. Les entreprises souhaitent la stabilité, elles nous l'ont dit et redit. Notre gouvernement représente cette stabilité. Je leur dis aujourd'hui : Ayez confiance, lancez vos projets, investissez dans le talent des Québécoises et des Québécois, et votre croissance fera celle du Québec.

Nous continuerons par ailleurs à développer les relations internationales du Québec en répétant, comme d'autres avant nous, que ce qui est de compétence québécoise ici l'est aussi partout. Les liens économiques seront développés, sans perdre de vue l'importance de notre participation à la francophonie internationale, de même que la relation profonde, spéciale qui nous lie à la République française.

Vous voyez les morceaux qui s'emboîtent, l'édifice qui se construit, M. le Président : développer l'économie de toutes nos forces pour générer des revenus pour l'État et des emplois pour les Québécoises et les Québécois; équilibrer les finances publiques; réformer la fiscalité pour encore mieux développer, mieux bâtir, mieux aider, avec l'objectif de réduire notre fardeau fiscal; revoir nos programmes dans une démarche permanente pour que chaque dollar soit bien dépensé, pour que chaque initiative de l'État soit pertinente et efficace. C'est par la combinaison de ces actions que nous allons protéger nos services publics. M. le Président, un discours sur le soutien des services publics qui ne s'appuie pas sur les finances publiques équilibrées, une dette publique contrôlée, une économie en croissance n'a que l'apparence du progrès social. En fait, la négation de ces ingrédients essentiels à la véritable justice sociale constitue une des plus grandes menaces qui pèsent sur ces services.

Écoutons les paroles de Jean Lesage en 1962. Je le cite : «Croyez-moi, tous nos désirs légitimes risquent de devenir des déceptions inévitables si nous ne prenons pas des mesures maintenant pour les atteindre. Chez nous, comme partout ailleurs au monde, le père de famille veut, pour ses enfants, un niveau d'éducation qui leur permette de réussir dans la vie, l'ouvrier désire un emploi stable, le cultivateur souhaite que les produits de son labeur se vendent, le petit industriel pense à assurer l'avenir de son entreprise, le travailleur de quelque catégorie qu'il soit compte sur un revenu suffisant; en somme, tous les citoyens veulent un niveau de vie acceptable et convenable. Ce sont là des désirs normaux. Une société moderne doit s'employer à les satisfaire. C'est là son devoir et c'est ce qu'on est en droit d'attendre d'elle. Mais, quand cette société [...] n'a pas les moyens de satisfaire à ces désirs, un gouvernement vraiment responsable doit, en conscience, prendre les mesures qui s'imposent pour les lui procurer. Il n'y a pas à en sortir. Rien ne sert de tergiverser ni de s'illusionner; quand on n'a pas la clé, on ne peut pas entrer dans la maison!» Fin de la citation. Nous, qui sommes tournés vers l'avenir, retenons aussi des leçons du passé.

M. le Président, nous voici arrivés à la toiture de notre maison. Elle rassemble les principes, les valeurs qui nous sont chers. Elle est faite d'équité, d'ouverture et de l'affirmation du Québec. Le Québec est la société nord-américaine où les inégalités sont les moins criantes en raison de nos efforts de redistribution de la prospérité collective. Mais, nous l'avons vu, cette prospérité, il faut la créer, l'accroître et en assurer la pérennité.

J'aime bien aborder la question de l'équité sous l'angle de l'égalité des chances et, vous me le permettrez, des déterminants de la santé. J'espère que vous me pardonnerez ce biais professionnel, M. le Président, mais, comme on le verra, je donne à la santé un sens plus large, bien au-delà des quatre murs d'un bloc opératoire. Abordons-la donc sur ses fondations : l'état de santé d'une population et ses déterminants.

Le système de santé lui-même ne compte que pour 30 % de ces déterminants. Le reste est constitué des éléments suivants : l'âge, le sexe, le patrimoine biologique des individus, le niveau socioéconomique, l'emploi et les conditions de travail, l'éducation, les habitudes de vie, l'environnement physique, la petite enfance, le tissu et le soutien social, ce qui inclut l'expression culturelle. On le voit, plusieurs des ces éléments sont influencés par les choix d'un gouvernement. Un État qui se préoccupe de la santé doit donc conserver un horizon qui inclut bien sûr le système de soins mais aussi le épasse largement. Dans un tel gouvernement, les ministres de l'Éducation, de l'Emploi, du Travail, de l'Environnement, de l'Économie, de la Culture participent toutes et tous à l'amélioration de l'état de santé, dans son sens le plus large, des Québécoises et des Québécois. Nous serons ce gouvernement.

La santé, c'est bien sûr un service public essentiel dans notre réseau de soins, mais l'éducation, c'est notre avenir, notre projet de société. L'instruction publique a signifié l'accession du Québec à la modernité. L'éducation demeure aujourd'hui le premier élément de succès des sociétés à l'ère de la mondialisation. Comme en santé, nous rechercherons des économies dans la bureaucratie pour réinvestir dans les services à notre jeunesse. Nous allons abolir les directions régionales du ministère de l'Éducation et réduire la taille de l'administration centrale. Elles avaient pour raison d'être l'installation du réseau. Personne, je crois, ne peut contester que ce réseau est en place.

Nous allons encourager et reconnaître l'autonomie des écoles et des enseignants. Nous allons encourager les écoles à se donner des projets particuliers et des vocations spécifiques qui stimulent nos enfants et renforcent leur sentiment d'appartenance à l'école. Nous allons continuer à favoriser la persévérance scolaire en nous appuyant sur les succès encourageants des dernières années et les exemples de réussite observés dans plusieurs de nos régions. Nous allons poursuivre le développement de l'aide aux devoirs, qui s'avère un des moyens les plus efficaces de lutte contre le décrochage scolaire, et nous l'étendrons au niveau secondaire.

Nous allons insister sur l'apprentissage des langues : le français, bien sûr, qui nous définit comme peuple, l'anglais et les autres langues qui sont des fenêtres sur le monde. Nous allons moderniser la formation technique en nous inspirant du modèle allemand, qui inclut une plus forte proportion de la formation en entreprise. Nous allons accompagner nos établissements collégiaux dans leur projet de rendre la formation plus flexible, mieux adaptée aux besoins. Nous allons soutenir nos universités et la recherche, encourager nos universités à développer leurs revenus autonomes, de la philanthropie à la commercialisation de leurs brevets. Avec elles et nos partenaires, nous reverrons la tarification des étudiants étrangers tout en poursuivant l'indexation en place pour les étudiants québécois.

Notre système d'éducation se maintient parmi les meilleurs au monde. Les derniers tests comparatifs l'ont montré. Des connaissances de base de nos enfants à la compétence de notre main-d'oeuvre, à la qualité de nos professionnels, à

la solidité de nos scientifiques jusqu'à l'envergure de notre recherche, le Québec sait faire fleurir ses talents. Je veux dire merci à tous ces enseignants, professeurs, formateurs, mentors qui cultivent notre succès. Merci aussi à ces parents qui donnent à leurs enfants le goût d'apprendre constamment, de lire, d'écrire et de bien parler notre langue. J'ai eu cette chance, je souhaite que le plus grand nombre possible de nos enfants l'aient aussi. Au sud de nos frontières, on a utilisé l'expression «no child left behind». Dans notre univers francophone, Saint-Exupéry l'a dit d'une autre façon dans son roman *Terre des hommes*. Un enfant qui ne peut aller au bout de ses rêves, de son talent en raison des circonstances, de la famille, du milieu que le hasard lui a donnés, c'est Mozart assassiné, écrivait-il.

M. le Président, il est très facile d'avoir des centaines de priorités, et alors on n'en a aucune. Ce que je viens d'exprimer est, pour moi, la priorité, car il s'agit de notre avenir, de ce que nous laisserons à celles et ceux qui nous suivront. Mais, répétons-le, la façon d'accéder à ce rêve, de réaliser nos ambitions passe par un travail difficile, exigeant, souvent ingrat.

L'équilibre de nos finances publiques et un environnement économique qui permet la prospérité durable. C'est aussi à ce prix que nous pourrons aussi protéger notre système de soins de santé et de services sociaux. Beaucoup reste à faire, certes, mais notre système de santé a progressé au cours des dernières années. Dans tous les domaines de soins et de services, des progrès ont été accomplis, et je tiens à rendre hommage aux infirmières, médecins, professionnels et employés de soutien pour leur excellence et leur dévouement. Mais l'autre partie de la réalité, c'est l'augmentation de la demande de soins et de services provoquée par les changements démographiques et les maladies chroniques, une demande qui continue de surpasser l'augmentation de l'offre de soins. Nous devons faire encore mieux. Nous investissons, dans notre système de santé et de services sociaux, plus de 44 % des ressources de l'État. Là aussi, nous allons contrôler la croissance des dépenses. Là aussi, nous allons revoir des façons de faire.

Tous ces efforts seront dirigés vers une augmentation des services en nombre, oui, mais aussi en qualité et en pertinence. Nous mettrons en oeuvre un plan qui visera, sur quatre ans, une réduction d'au moins 10 % de la bureaucratie dans chaque établissement, chaque agence régionale, au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux et dans les organismes qui en relèvent.

Nous allons aussi réformer le mode de financement des établissements. Cette réforme visera à récompenser les établissements les plus performants sur la base de la qualité de suivi des patients et du volume de soins et de services. Il faut maintenant que l'argent public suive le patient et encourage l'efficience de même que les meilleures pratiques. D'ailleurs, ce mode de financement a permis des progrès notables notamment en ce qui a trait aux chirurgies. Nous allons l'étendre aux autres domaines de soins et de services en tenant compte bien sûr des difficultés différentes d'un domaine de la médecine à l'autre.

Réduire la bureaucratie pour réinvestir dans les soins, financer pour encourager la performance, c'est un grand virage que nous amorçons au bénéfice des Québécois.

Les Québécoises et les Québécois auront accès à 50 cliniques ouvertes sept jours sur sept pour que les familles aient d'autres options que les salles d'urgence. Les examens diagnostiques comme les «scans», les échographies et les tests de résonance magnétique seront pris en charge par la Régie de l'assurance maladie même lorsqu'offerts en clinique privée. En collaboration avec les médecins de famille, nous ajusterons la rémunération afin d'améliorer l'accès aux médecins généralistes. Je crois et nous savons tous que nous pouvons faire ensemble beaucoup mieux. Nous allons accélérer la formation des superinfirmières afin que le Québec en compte 2 000. Nous allons compléter le développement des groupes de médecine familiale tout en veillant bien sûr au respect intégral des ententes conclues. Nos services de protection de la jeunesse seront soutenus, de même que les personnes vivant avec un handicap, de même que leurs proches.

Nous sommes fiers de notre système de santé et de services sociaux, mais nous pouvons le rendre encore meilleur.

M. le Président, au cours des derniers jours, le Regroupement provincial des comités des usagers, ceux-là mêmes qui se situent au coeur de nos préoccupations, ont publié des suggestions visant à mieux contrôler les coûts de notre système de soins sans affecter les services et, au contraire, en les améliorant. Je veux les remercier de cette contribution. Cet objectif, c'est aussi le nôtre, et toutes les idées sont bienvenues.

Nous verrons à garder nos aînés actifs et en santé. Nous voulons toutes et tous vieillir chez nous, dans nos municipalités, qui tiennent compte des réalités qui changent. Le Québec est déjà cité en exemple pour son programme des municipalités amies des aînés, mis sur pied d'ailleurs par la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne. Nous conserverons ce rôle de leadership. Nous aiderons les aînés à rester dans leurs maisons malgré le poids croissant des taxes, alors que leurs revenus sont fixes. Lorsqu'ils auront besoin de soutien et de soins, le domicile restera le premier choix, et nous continuerons à soutenir les proches aidants.

M. le Président, au fil des ans, le Québec a fait de l'aide à la famille un des pivots de son développement économique et social. Nous persisterons dans cette voie qui nous rassemble et serons à l'écoute des besoins des familles, de la petite enfance à l'âge le plus avancé. Nous poursuivrons le développement des services de garde en mettant les familles de classe moyenne ou à bas revenus à l'abri d'un choc tarifaire. Nous développerons l'approche de la pédiatrie sociale afin de renforcer le soutien de la communauté aux familles défavorisées, où grandissent tant de petits Mozarts, et nous combattrons, de l'école au centre d'hébergement, ces atteintes à la dignité des personnes que constitue l'intimidation, dont la cyberintimidation.

La lutte contre l'intimidation fait partie des responsabilités explicites de la ministre de la Famille, et, conformément à notre engagement, nous annoncerons, dans les 100 jours à compter de ce jour, la tenue d'un forum national sur l'intimidation dont j'assurerai la présidence en compagnie de la députée de Mille-Îles et ministre de la Famille. D'autres ministres seront également associés à cette lutte. Ce fléau qui mine les personnes ou les familles doit cesser.

• (16 h 10) •

M. le Président, oui, l'économie du Québec doit se développer partout mais aussi pour tous. Prenons un instant pour mesurer les progrès accomplis avec les Premières Nations et les Inuits depuis la Convention de la Baie James, la «Paix des Braves», l'entente avec la nation crie sur la santé, les projets élaborés avec les Inuits, jusqu'à la mise en place récente d'une gouvernance régionale commune dans le Nord-du-Québec. Notre gouvernement poursuivra sur cette lancée en conservant une relation respectueuse de nation à nation avec les peuples autochtones. Oui, continuons à discuter des enjeux territoriaux et de nos obligations respectives, mais travaillons aussi ensemble au développement des régions et à la création d'emplois.

M. le Président, notre gouvernement redonnera vie au programme des minicentrales. Lorsque bien montés, ce qui inclut la consultation de la population et l'étude des impacts environnementaux, ce sont de beaux projets dont les retombées profitent avant tout aux communautés locales. La présence d'un partenaire autochtone, comme à Val-Jalbert, dans ma région, ou à la Onzième Chute de la rivière Mistassini, ou en Haute-Mauricie, ou ailleurs, sera un facteur facilitant de l'approbation gouvernementale.

Nous l'avons vu plus tôt, M. le Président, le recours à l'immigration pour le Québec n'est pas une option mais plutôt une nécessité incontournable. Notre population en âge de travailler décroît. Bientôt, la majorité des nouveaux ménages proviendra de l'immigration. Nous disposons de deux leviers importants : la tenue régulière d'un débat public sur les seuils d'immigration de même que le contrôle de l'accueil par l'émission des certificats de sélection. Il faut continuer à les utiliser, par exemple, en harmonisant le mieux possible cette démarche avec les besoins du marché du travail.

Il faut également agir de façon déterminée dans le domaine de la reconnaissance des compétences. Alors que nous formions l'opposition officielle, notre consoeur la députée de Jeanne-Mance—Viger a déposé un projet de loi sur cette question. Avec sa consoeur la députée de Notre-Dame-de-Grâce et ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, elle poursuivra ce travail important.

Mes rencontres des deux dernières années m'ont indiqué que cette question, avec son corollaire malheureux, le chômage élevé observé dans certaines de nos communautés, est de nature prioritaire. C'est aussi une source de déception pour plusieurs de nos nouveaux arrivants et d'incompréhension pour l'ensemble de la population, qui demande que toutes les compétences soient mises à contribution. Notre gouvernement croit résolument que la diversité n'est pas une menace mais une richesse. M. le Président, le Québec grandit chaque fois qu'il accueille les rêves et les espoirs d'une personne venue d'ailleurs. Nous allons continuer de grandir ensemble en affirmant des valeurs communes.

L'accueil et l'intégration des personnes immigrantes doivent se poursuivre bien sûr avec deux ordres de réflexion. D'abord, c'est que nous sommes toutes et tous venus d'ailleurs. Seuls la date et le pays d'origine changent. Ainsi, mon ancêtre Guillaume est arrivé de Bretagne en 1613, a exploité la première ferme de Nouvelle-France et fondé, à quelques pas d'ici, une longue lignée de 12 générations. Cela ne donne pas à ma citoyenneté un caractère supérieur à celle du député de Robert-Baldwin, du député de Bourget ou du député de Mercier. Bien sûr que non. Ce qui compte, c'est l'adhésion et l'attachement aux valeurs que nous partageons : le français comme langue commune de notre espace public dans le respect des droits et de la contribution historique de nos compatriotes anglophones; également, le partage d'autres principes, ceux-là partagés avec les autres démocraties du monde, notamment l'égalité entre les femmes et les hommes et la neutralité religieuse des institutions de l'État.

D'autre part, la question de la coexistence des communautés est devenue, chez nous comme ailleurs, un sujet de préoccupation. Rappelons-nous que le devoir premier d'une démocratie n'est pas d'assurer la dominance de la majorité qui est acquise par le nombre, mais de protéger les minorités contre ses excès de pouvoir ou la discrimination. Gardons en mémoire les paroles de Rosa Luxemburg, en 1918 : «La liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement.» J'ajouterai à cette phrase «de celui ou celle qui agit ou qui vit autrement». Un an plus tard, d'ailleurs, elle mourait pour ses idées, Mme Luxemburg. Il ne faut pas banaliser les libertés individuelles ni en faire bon marché dans l'arbitrage constant entre celles-ci et les droits collectifs. Nous légiférerons donc, comme nous l'avons indiqué au cours des derniers mois, sur cette question en tout respect de nos chartes des droits et libertés.

Notre gouvernement soumettra à cette Assemblée un projet de loi affirmant la neutralité religieuse des institutions de l'État, la nécessité que les services publics soient donnés et reçus à visage découvert, balisant les accommodements raisonnables et prévoyant des mécanismes de lutte contre l'intégrisme religieux. Voilà ce qu'il convient de faire. Le respect de nos droits fondamentaux, de notre patrimoine et bien sûr l'égalité entre les femmes et les hommes seront les principes à la base de ce nouveau projet de loi. La ministre de la Justice et responsable de la Condition féminine, en particulier, et l'ensemble du gouvernement y veilleront.

M. le Président, l'État québécois, on vient de le rappeler, c'est un État de droit, et la justice en est un principe fondateur. Nous poursuivrons les travaux entamés pour faciliter l'accès à la justice. De manière spécifique, la réforme du Code de procédure civile suivra son cours en mettant l'accent sur les modes alternatifs de résolution des conflits.

Notre gouvernement fera aussi écho aux consensus sociaux. La question des soins de fin de vie, d'ailleurs, en est un exemple. Non pas par l'existence d'une... d'une unanimité, pardon, qui est impossible, selon moi, sur une question aussi délicate, mais en reconnaissance de la qualité du travail parlementaire qui nous a amenés à quelques heures de l'adoption d'un important projet de loi avant que les élections ne soient déclenchées. Nous présenterons, en collaboration avec les partis d'opposition, une motion visant à réintroduire, dans l'état d'avancement qui prévalait à la dissolution de la 40e législature, le projet de loi concernant les soins de fin de vie. Ce projet de loi a été un exemple de collaboration parlementaire. Nous le reprendrons là où nous l'avons laissé, en souhaitant en faire un travail commun avec les membres des partis d'opposition, notamment la députée de Joliette. Comme je l'ai indiqué, notre formation politique tiendra sur cette question un vote personnel compte tenu de son caractère exceptionnel.

J'ai aussi demandé au leader du gouvernement, qui a accepté, de faire preuve d'ouverture à l'égard des projets de loi déposés par les députés de toutes les formations politiques. Nous voudrons faire en sorte qu'ils soient étudiés à leur mérite au sein de cette Assemblée lorsqu'ils porteront sur une matière dans laquelle un terrain d'entente est possible. Par exemple, nous voudrons que le projet de loi n° 399 visant à enrayer la maltraitance des personnes vulnérables, déposé

par la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, soit à nouveau étudié. Nous voudrons également étudier un projet de loi proposé par la députée de Gouin et porte-parole de Québec solidaire sur une question relative aux logements des aînés.

Personne n'a le monopole des bonnes idées. Apprenons ensemble à les mettre en commun, et, croyez-moi, pour la population qui nous observe, nous en sortirons tous et toutes grandis.

Comme premier ministre du Québec, j'assume aussi fièrement le rôle de premier porte-parole de la seule société à majorité francophone d'Amérique. La protection et la promotion de la langue française sont proclamées dans le titre de la ministre de la Culture et des Communications. Ce sera pour notre gouvernement un devoir quotidien. La langue française sera toujours sous pression au Québec. Nous serons vigilants quant à sa situation comme langue commune de l'espace public, comme signe visible de la vitalité de notre peuple et comme langue de travail.

• (16 h 20) •

Le français, c'est notre manière d'être présents au monde. Ce n'est pas une contrainte, c'est un atout extraordinaire, notamment dans la perspective du libre-échange avec l'Europe. Nous sommes tous et toutes fiers de notre langue. Nous saurons la célébrer notamment dans le cadre des fêtes du 375e anniversaire de Montréal, la deuxième ville francophone du monde.

L'occasion d'affirmer notre fierté de parler français se présentera d'ailleurs très bientôt, lors de notre fête nationale, comme chaque année bien sûr, mais aussi le 31 juillet prochain. Ce sera alors le 40e anniversaire de la proclamation du français comme langue officielle du Québec par Robert Bourassa, un moment clé de notre affirmation, suivi, bien sûr, trois ans plus tard, d'un autre moment très fort : l'adoption de la Charte de la langue française par le gouvernement de René Lévesque.

Nous sommes tous fiers d'être Québécois, sans exception. Nous sommes fiers des artistes qui sont nos porte-voix et qui répandent notre créativité. Nous saurons les appuyer, promouvoir leurs talents et les associer à nos ambitions. Sous notre gouvernement, des représentants des arts et de la culture feront partie des missions d'Équipe Québec à l'étranger. Notre culture, c'est nous, c'est ce qui nous définit, et on en fera la promotion partout.

Cette manière de nous concevoir comme Québécois dans tout ce que nous faisons, c'est aussi pour nous notre manière d'être Canadiens et de nous engager dans les discussions qui concernent ce pays. Nous exercerons un leadership au sein du Canada. Nous ferons entendre la voix du Québec. Nous ferons bien sûr respecter nos champs de compétence et défendrons le poids du Québec dans les institutions fédérales. Nous mènerons des discussions constructives sur les défis communs et visant notre prospérité commune.

La fierté d'être Québécois et notre drapeau appartiennent à tous et à toutes.

Des voix: ...

M. Couillard: Cette fierté, pour nous — pour nous — en tout respect pour les opinions contraires, coexiste sans conflit avec notre citoyenneté canadienne, qui est enviée aux quatre coins de ce monde et qui nous fait participer à un vaste horizon de partage économique, social et culturel.

Nous avons participé à la construction de ce pays, qui célébrera bientôt son 150e anniversaire. Nous réclamons toute notre histoire, tout notre héritage, tout notre avenir communs.

Avant de terminer, permettez-moi, M. le Président, de saluer tout particulièrement ma région, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, et la circonscription de Roberval. Moi qui suis devenu un bleuet par alliance, je veux dire à mes concitoyennes et concitoyens toute ma reconnaissance pour leur accueil, leur gentillesse, leur amitié et leur confiance. Le titre qui me permet aujourd'hui de me lever dans cette Chambre en tant que premier ministre du Québec, c'est celui de député de Roberval. J'en suis très fier.

Des voix : ...

M. Couillard: Et je remplirai ce mandat, M. le Président, avec énergie et dévouement, comme tous nos collègues de cette Chambre le feront pour les citoyens de leurs circonscriptions.

M. le Président, notre gouvernement doit réussir. Par les aléas de l'histoire et la volonté du peuple, nous entrons en fonction en ce moment où sonne l'heure des choix. Nous ne reculerons pas devant l'ampleur de la tâche, nous n'en avons pas le droit face aux Québécois et aux générations qui suivent. Nous allons avancer en toute transparence, dans un dialogue constant avec les Québécois, la main tendue à l'opposition et le regard tourné vers l'avenir. Nous allons développer notre économie pour créer des emplois dans toutes les régions. Nous allons réformer notre fiscalité, nous allons assainir notre situation financière. Et, par la combinaison de ces efforts, nous allons protéger nos services publics et affirmer nos valeurs. Nous allons regagner notre liberté de choix pour vivre mieux et à notre manière.

Le 9 mai dernier, j'étais aux Îles-de-la-Madeleine, encore une fois, pour assister à la mise à l'eau des casiers à homards. La communauté était rassemblée sur les quais avant même les premières lueurs de l'aube. Dans les accolades, l'espoir, on le voyait, triomphait de l'inquiétude. La veille, dans une cérémonie en hommage aux pêcheurs, les Madelinots disaient en choeur : *Entre vents et marées, tenons le cap.* M. le Président, j'ai appris avec tristesse que l'église Sacré-Coeurde-Grande-Entrée dans laquelle s'est tenue cette cérémonie a été rasée par les flammes il y a quelques jours mais, heureusement, n'a fait aucune victime.

Malgré ce coup du sort dans une communauté si souvent éprouvée, nous garderons le cap ensemble parce que nous connaissons notre direction, mais surtout notre destination : un Québec prospère, juste et libre de ses choix.

Ce siècle, si nous savons en saisir les promesses, sera celui des Québécois et des Québécoises. Nous avons tout en main pour relever des défis de notre temps. Je sais que nous réussirons. Je sais que nous saurons, comme celles et ceux qui nous ont précédés, être de notre temps tout en préparant l'avenir de celles et ceux qui nous suivront.

Ayons confiance. Moi, j'ai confiance en le Québec, en notre belle jeunesse qui demain, si nous avons bien navigué, prendra le gouvernail de nos mains.

Motion proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement

M. le Président, conformément à l'article 45 du règlement de l'Assemblée nationale, j'invite l'Assemblée à adopter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale approuve la politique générale du gouvernement.»

(Applaudissements)

Le Président : Merci, M. le premier ministre. Votre motion est présentée, mais...

Une voix:...

Le Président: Pas tout de suite, pas tout de suite, M. le député, vous êtes un peu trop pressé. Mmes, MM. les députés, je vous invite à demeurer à vos places durant quelques instants, le temps de nous permettre de vous accueillir, évidemment, à la salle du Conseil législatif.

Ajournement

Je lève donc cette séance, et, conformément aux dispositions du règlement, les travaux de l'Assemblée sont ajournés à jeudi le 22 mai, à 9 h 45.

(Fin de la séance à 16 h 28)